



## Séparation avec mon ami (en concubinage)

Par **celine**, le **21/02/2009** à **23:46**

Bonjour

Je suis en concubinage ,et je vien d' avoir une petite fille qui est agée de 3mois et je souhaite quitté mon ami parce qu 'il ne me respect plus ,est agressif avec sa fille quand t'elle pleure il ne suporte pas,il me fait peur parfois.

Ma fille porte son non il la reconnu,alors je souhaiterai savoir comment faire pour qu'elle reprenne mon non parce que je vais le quitté? et je souhaiterai savoir comment se passe la garde dois -je lui donner de temp en temp? qu'elle droit à t-il sur elle?

Par **Marion2**, le **22/02/2009** à **17:39**

Bonjour,

Vous saisissez le Juge aux Affaires Familiales en recommandé AR auprès du Tribunal de Grande instance.

Le JAF statuera sur le montant d'une pension alimentaire et sur un droit de visite et d'hébergement.

Un avocat n'est pas nécessaire.

Dans la mesure où votre ex-ami a reconnu l'enfant, il y a autorité parentale partagée.

Bon courage.